

Arrêté du 8 décembre 1977 DES INDICATEURS FIGURANT DANS LE BILAN SOCIAL D'ENTREPRISE ET DANS LE BILAN SOCIAL D'ETABLISSEMENT DES SECTEURS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Santé et PNCVT

Jeûne et Pratiques alimentaires extrêmes

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 11/12/1977**Juridiction / Nature** ARRETE**URL Légifrance** <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000485267>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] du comité central d'entreprise dont, le cas échéant, budget du comité central d'entreprise (712) 72 Autres charges sociales Total 721 Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires (maladie, décès [...] salarié inscrit à l'effectif au dernier jour du mois considéré). (116) La répartition retenue est celle habituellement utilisée dans l'entreprise, à condition de distinguer au moins 4 catégories dont les jeunes [...]

[...] causes 145 Fin de contrats à durée déterminée 146 Départ au cours de la période d'essai (146) 147 Mutations dans un autre établissement 148 Départs volontaires en retraite et pré-retraite (148) 149 Décès [...] inscrit à l'effectif au dernier jour du mois considéré). (116) La répartition retenue est celle habituellement utilisée dans l'établissement, à condition de distinguer au moins 4 catégories dont les jeunes [...]

TEXTES VISÉS

Le ministre de l'agriculture et le ministre du travail, Vu le code du travail, et notamment les articles L. 438-4 et R438-1,

RÉFÉRENCE

ARRETE du 11 décembre 1977, « Arrêté du 8 décembre 1977 DES INDICATEURS FIGURANT DANS LE BILAN SOCIAL D'ENTREPRISE ET DANS LE BILAN SOCIAL D'ETABLISSEMENT DES SECTEURS INDUSTRIELS ET AGRICOLES ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000485267> (consulté le 31 août 2026).